

LA GAZETTE

Numéro spécial du journal du village de St Jean de Serres



du 10 au 15 mars 2025

**Tri, compost, et réduction
des déchets :
passons à l'action !**

« **Améliorer la gestion des déchets sur la commune.** » Nous revenons sur le sujet dans chaque Gazette, sans beaucoup de résultats il faut bien le reconnaître...

Comment inciter à respecter les consignes sans être moralisateur ou donneur de leçon ? Comment favoriser la prise de conscience sans décourager ? Comment inventer de nouvelles solutions qui conviendraient à tous ?

Toutes les communes, petites ou grandes sont confrontées aux problèmes liés à la gestion des déchets et cherchent aussi des solutions.

Pour rappel, c'est Alès Agglomération qui gère la compétence : elle organise le ramassage et le traitement des déchets, et y consacre actuellement 25% de son budget de fonctionnement. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne cesse d'augmenter d'année en année et cela va continuer si nous ne progressons pas collectivement. Pour la commune aussi, le temps passé par les employés communaux à nettoyer, ramasser, récupérer les dépôts sauvages (dernièrement, une trentaine de pneus à transporter en déchetterie) a un coût !

C'est pourquoi nous avons décidé de passer à l'action en consacrant une semaine à ce sujet majeur avec l'aide du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Gard et des ambassadeurs du tri d'Alès Agglomération. Nous vous proposons cette gazette spéciale pour vous en donner le programme, vous présenter des innovations (comme la mise en place d'un composteur collectif) et vous rappeler les bonnes pratiques.

Nous comptons sur vous ! Rendez-vous le 10 mars.

Andrée Roux





Pourquoi composter ?

1 PERSONNE PRODUIT **70 kg** DE DÉCHETS COMPOSTABLES/AN SOIT **8 kg** DE COMPOST

Source ADEME mars 2022

Comment ça marche ?

En présence d'oxygène, d'eau et de chaleur, les micro-organismes et les organismes de plus grande taille (vers de terres, petits insectes, ...) transforment les déchets en compost

Comment se servir du compost ?



Notes

- ✂ Pour les plantes en pleine terre, mettez le compost mûr directement au pied des plantes en l'incorporant dans les 5 à 10 premiers centimètres du sol.
- ✂ Pour les plantes en pot mélanger 1/3 de compost et 2/3 de terreau, terre et sable.
- ✂ Pour la plantation ajouter à la terre extraite du sol 10 à 20% de compost mûr.

Pour réussir son compost

APPLIQUER LA RÈGLE DES 4 A

APPORTER un bon mélange de déchets humides (épluchures, fanes de légumes, ...) et de déchets secs (feuilles séchées, broyat végétal ...). Ces derniers vont permettre d'équilibrer le compost, de l'aérer et d'éviter les mauvaises odeurs.

ACTIONNER le couteau ou le sécateur pour fractionner les déchets de cuisine et pour fragmenter les végétaux de type branchage.

AÉRER le compost en le remuant au moins une fois par mois.

ARROSER pour maintenir une bonne humidité : trop d'humidité empêche l'aération, favorise le pourrissement et les mauvaises odeurs et pas assez d'humidité empêche le processus de décomposition ! En pressant une poignée de compost, quelques gouttes doivent perler. Si aucune goutte ne se forme, il est trop sec, et si trop d'eau s'échappe, il est trop humide. Dans ce dernier cas, ajouter de la paille ou des herbes sèches.

Quels déchets composter ?

DÉCHETS HUMIDES

Épluchures de légumes, de fruits, fanes de légumes, herbe coupée, résidus de tailles, mauvaises herbes (sans graines mûres), ...



DÉCHETS SECS

Marc de café, thé usagé, coquilles d'œufs écrasés, feuilles d'arbres séchées, gazon sec, paille, broyat végétal, ...



SURTOUT PAS

Graisses et huiles, couches, culottes, lingettes, plastique, produits chimiques, verre, métaux, ...



MODÉRÉMENT

Viande, poisson, coquillage, cendre de bois, ...



En savoir plus





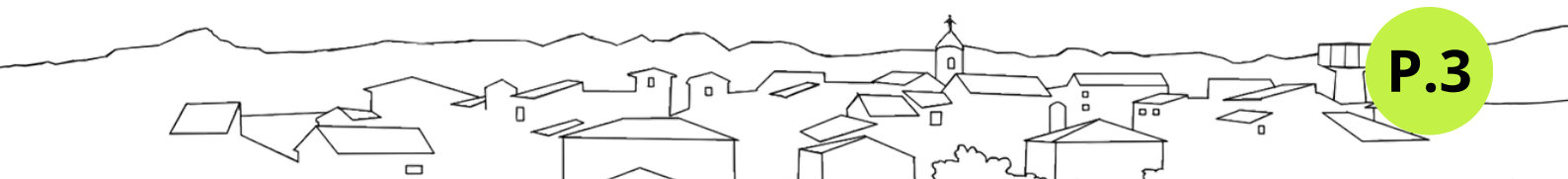
**Le tri ?
Je ne connais pas...
et cela se voit !**

**Un Village plus
propre commence
ici !**



**Alès Agglo c'est
9 déchetteries
ouvertes
du mardi au samedi
et
4 le dimanche matin**

**Pas de voiture ni de
remorque ? Appelez
la Mairie pour un
rendez-vous : les
techniciens
municipaux
enlèveront vos
encombrants**



Passons à l'action !

Temps
fort

Lundi 10 à vendredi 14

Expositions au foyer de 11h à 16h.

Mardi 11 mars

Intervention des ambassadeurs du tri à l'école.

Mercredi 12 mars

Habitants du chemin des Carriérettes et du centre du village ouvrez vos portes, les ambassadeurs du tri viennent échanger avec vous !

Exposition "Le sol, un milieu vivant"

Saviez-vous que la terre n'est pas qu'un simple mélange de cailloux et d'argile ?

Venez découvrir l'humus, le complexe argilo-humique et les décomposeurs, une véritable usine naturelle de recyclage qui façonne et enrichit le sol.

Exposition "Le tri et la valorisation de la matière"

Découvrez comment le SITOM Sud Gard tire le meilleur de nos déchets.

Exposition "Les abutris"

Détournement d'affiches de films et séries.



“ Je t'ai pourtant déjà dit
que pour
sauver le monde
il faut commencer par
trier ses déchets ”

Matinée eco-citoyenne

Samedi 15 mars de 9h à 13h

9h30 Promenade zéro-déchets

Foyer

Retrouvons-nous à 9h30 devant le foyer pour arpenter les rues du village et les environs à la recherche des déchets sauvages. Venez avec gants, nous fournissons les sacs.

11h Inauguration du composteur partagé

Chemin des Jardins

Installé chemin des Jardins le nouveau composteur collectif sera mis à la disposition des habitants pour y apporter leurs déchets compostables. L'inauguration débutera par une mini formation proposée par le CPIE pour bien comprendre ce que l'on peut déposer ou non dans ce composteur.

10h à 17h Animations

Foyer

Visites commentées des expositions par les animateurs du CPIE du Gard et du SITOM Sud Gard ainsi que les Ambassadeurs du tri d'Alès Agglomération

Espace de jeux intelligents autour du tri, du compostage, du recyclage et de la valorisation des déchets seront proposés et animés par le CPIE.

La bibliothèque de Saint-Jean-de-Serres présentera des ouvrages disponibles en prêt sur cette thématique.

Conférence animée par les Ambassadeurs du tri.

Directrice de la publication : Andrée Roux

Maquette : Edith Bornancin

Textes : Andrée Roux, Edith Bornancin et Fabien Engélibert

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

10 au 15 mars 2025

St Jean
PASSE AU VERT



Lundi 10 à vendredi 14
Expositions au foyer

Mardi 11 et mercredi 12
Les ambassadeurs du tri partent à la rencontre des habitants et des élèves de l'école.



Saint Jean de Serres

Samedi 15 mars - 9h à 13h
Matinée eco-citoyenne

9h30 Promenade zéro-déchets

11h Inauguration
du composteur partagé

10h à 17h Animations au foyer
Visites commentées des
Expositions - jeux intelligents -
bibliothèque - Conférences

Samedi 15 mars 2025

UNE JOURNÉE POUR AGIR

Matinée eco-citoyenne

9h30 Promenade zéro-déchets - départ du foyer

Retrouvons-nous à 9h30 devant le foyer pour arpenter les rues du village et les environs à la recherche des déchets sauvages. Venez avec des gants, nous fournissons les sacs.

11h Inauguration du composteur partagé - chemin des jardins

L'inauguration débutera par une mini formation proposée par le CPIE pour bien comprendre ce que l'on peut déposer ou non dans ce composteur.

12h Vin d'honneur au foyer

12h à 17h Animations au foyer

Ressources documentaires

Bibliothèque municipales : nombreuses ouvrages sur le jardin et le compostage

En libre service :

- Mon potager sans pesticides
- Mon jardin d'agrément au naturel
- Comment bien pailler son jardin
- Mieux préserver les sols
- Comment réussir son compost
- Les 4 saisons du compost
- Le guide anti-gaspi
- Guide du tri - Super héros

Visites commentées des expositions

Le sol, un milieu vivant
(CPIE du Gard)

Le compostage individuel des déchets de cuisine et de jardin
(CPIE du Gard, ADEME Occitanie)

Pourquoi composter et comment composter.

Le tri et la valorisation de la matière

(SITOM Sud Gard)

Les arbutris

(Alès Agglomération)



Saint Jean de Serres